



Le 17 décembre 2024

A l'attention des ISNPRPM

Groupe de travail « Mer » / Organisation Syndicales
Exposition des ISNPRPN à l'amiante : Séance du 7 novembre 2024

Une réunion du GT Mer dédiée à l'exposition aux risques à l'amiante des ISN s'est tenue le 07/11/2024, soit 5 ans après la dernière réunion sur le même thème, et deux ans de relance CGT pour inscrire ce sujet à l'agenda social !

Sans surprise il n'en est pas sorti grand-chose !

Alors que l'ordre du jour transmis aux OS mettait en tête des sujets la modification de la date de fin d'exposition supposée des ISN inscrite dans l'arrêté C3A (Cessation Anticipée d'Activité Amiante), **l'administration a cherché à esquiver la question et, finissant par être acculée, a concédé qu'elle n'avait rien à dire. Ou de concéder, du bout des lèvres : « qu'il n'y a pas d'éléments nouveaux depuis 2014 (!) qui justifierait une révision. »**

La CGT a rappelé qu'il est inscrit dans la circulaire ministérielle du 27 mars 2017 que les **ISN sont exposés au risque amiante** et ceci en contradiction donc avec cet arrêté.

La CGT a demandé ce qu'était devenue la mission commandée auprès du CGEDD et de l'IGAM par le DRH et le DAM le 13 juillet 2018, dont l'objectif était "d'objectiver" l'exposition des ISN.

Les OS présentes sont restées médusées pour s'entendre dire : **« le CGEDD se serait déclaré incompetent. » et aurait recommandé de se tourner vers l'IGAS et plus rien, personne n'est allé voir l'IGAS ?**

La prochaine réunion de ce groupe aura lieu le 31 janvier 2025

Rappel : Un groupe thématique dédié aux ISNPRPM existe au SNPAM CGT.

Il est joignable sur notre mail : snpam-cgt.syndicats@icarre.net (Objet :Amiante CSN)

Pour le SNPAM CGT

Julien Simoni

Secrétaire de l'Union Fédérale CGT DIRM-MED